



Saint Pierre  
de Chartreuse

# SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE JUIN 2022



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,  
pensez à vous inscrire à la Newsletter : [saintpierredechartreuse.fr](https://saintpierredechartreuse.fr)

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 9 JUILLET 2022

# SOMMAIRE

---



- 1 - ÉDITO
  
- 2 - VIE MUNICIPALE
  
- 4 - VIE COMMUNALE
  
- 6 - GESTION DES DECHETS
  
- 9 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
  
- 14 - VIE INTERCOMMUNALE
  
- 18 - EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS  
À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
  
- 19 - NUMEROS UTILES
  
- 30 - OFFRES D'EMPLOI

# Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse  
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge  
de l'agriculture et de la transition alimentaire



## Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Le nouveau plan de circulation est en place sur le Plan de Ville. Il reste à installer encore quelques panneaux, des bancs et des barrières en bois pour bien délimiter les espaces pour les piétons. Un premier marché dominical s'est tenu ce 5 juin, le long des commerces, sur la rue Leon Auscher rendue entièrement piétonne, comme cela sera tous les dimanches matin. Malgré un orage passager, cette nouvelle organisation fut très appréciée des visiteurs, clients et commerçants. L'emprise du chantier, pour la construction du bâtiment de la nouvelle Maison du Parc naturel régional de Chartreuse et de l'Office de tourisme intercommunal, est maintenant délimitée. L'entreprise devrait venir s'installer mi-juin.

La réalisation de la Maison de santé pluriprofessionnelle dans le bâtiment de l'Ancienne Mairie sera décalée de quelques mois (début des travaux prévu mi-2023), suite au résultat de l'appel d'offres mené en ce début d'année. En effet, en raison de la crise internationale et ses impacts sur les matériaux, l'énergie et l'activité économique, les devis de travaux proposés par les entreprises se sont avérés très élevés (43 % de plus que l'estimation initiale). Dans ce contexte, le Conseil municipal a décidé à ce stade de classer sans suite la procédure en cours et a demandé à l'équipe de maîtrise d'oeuvre de reprendre ses études et de proposer des pistes d'économie, en recherchant de nouvelles solutions techniques pour réaliser les travaux. Nous vous tiendrons régulièrement informés de ce dossier à enjeux pour la commune et ses habitants, avec notre ferme ambition et volonté de le mener à bien dans les plus brefs délais.

Les animations et événements culturels de l'été se préparent activement, sous le pilotage de Guy Becele Berland et en partenariat étroit avec les Associations locales. Un premier événement festif a eu lieu ce samedi 21 mai, avec un bal organisé par Musifolk, devant le Musée départemental Arcabas et la monumentale œuvre en bois réalisée par l'artiste Simon Augade. L'AOC Bois de Chartreuse a été mise à l'honneur ce jeudi 2 juin à Saint-Hugues, par le CIBC et avec tous ses partenaires.

De multiples concerts seront organisés tout l'été au Jardin du Père Truffot (vers le four à pain derrière l'église). Le premier aura lieu le samedi 18 juin, par Le Pied de La Cuche, avec Mister Mat (attention, réservation conseillée !). Puis suivront à partir du 24 juin les Rendez-vous du P'tit Son, puis Les Endimanchés les 16 et 17 juillet, etc (voir programme détaillé à l'intérieur de cette Lettre). Les commerçants participeront activement à ce riche programme d'animations, en organisant concerts et feux d'artifice.

Les événements sportifs et de loisirs seront aussi nombreux à Saint-Pierre de Chartreuse : courses de trail (le Festival trail, qui a eu lieu du 27 au 29 mai, la Terminorum, le Grand Duc, l'UT4M), passage de courses cyclistes, Punch pour le Pump au Bike Park à La Diat, piscine municipale dès début juillet, etc.

L'été sera à nouveau « en fête » à Saint-Pierre de Chartreuse cette année !



# VIE MUNICIPALE

## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 23 mai 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

### Finances

Le budget principal a été ajusté par le biais d'une « décision modificative » : réintégration d'une dépense de 4 747 € datant de 2016 en direction de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, abandon de créances anciennes, non recouvrables, pour un montant supplémentaire de 7 117 €.

La Commune fournit des services aux usagers : cantine, périscolaire, bibliothèque, piscine, secours sur piste, location de locaux... Pour ces services, la Commune établit des factures. Les recettes prévues sont inscrites au budget. Certaines factures s'avèrent parfois difficiles à être récupérées et nécessitent des relances, poursuites et procédures de recouvrement. Quand la situation des créanciers apparaît insolvable, la Perception invite la Commune à abandonner ces créances. Ainsi, avec l'aide de la Perception, il a été mené un travail d'analyse des créances remontant de 2009 à 2019 (soit environ 90 000€). Des relances et poursuites ont été engagées, qui ont permis de recouvrer certaines de ces créances. Certains règlements ont été assortis de pénalités. Suite à ce travail, pour les dettes qui apparaissent non recouvrables, la Commune a dû abandonner ces créances. Au total, environ 49 000€ de créances ont été annulées : 39 500€ sont liées à des dettes anciennes du SIVU (syndicat de gestion du ski alpin), 4 500€ à des secours sur pistes, 2 000€ à des factures de cantine, 1 000€ à des taxes de séjour, le reste étant divers. Pour éviter qu'une situation de créances en retard semblable ne se produise à nouveau, la Commune travaille à améliorer le suivi et la récupération de ses créances à plus courte échéance.

Certaines factures restent impayées à cause de situations personnelles financières difficiles. Pour rappel, la Commune a mis en place des tarifications sociales pour accompagner les personnes dans ces situations délicates. Le Centre Communal d'Action Sociale et Claire Garcin-Marrou se tiennent à disposition pour accueillir et traiter les demandes.

### Eau / assainissement

Dans le cadre des travaux de réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées au hameau de Cherlieu, il s'avère nécessaire de renouveler également le réseau de distribution d'eau potable, très ancien et identifié comme un secteur de fuites importantes. Le Conseil municipal a décidé de réaliser une première tranche de travaux de réfection du réseau d'eau potable, en tranchée commune avec le réseau de collecte des eaux usées. Ces travaux font l'objet d'un avenant au marché passé avec l'entreprise REVALTECH :

- Montant initial du marché : 319 688.50 € HT
- Montant de l'avenant : 85 818.00 € HT
- Nouveau montant du marché : 405 506.50 € HT

Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de Ses Affluents (SIAGA) est en charge du portage et de l'animation du Contrat de Bassin Guiers-Aiguebelette-Bièvre-Truisson/Rieu 2022-2024. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans, pour répondre aux enjeux suivants : l'amélioration de la qualité des eaux, la préservation et la restauration des fonctionnalités des cours, la gestion des ressources en eau raisonnée et adaptée au contexte de changement climatique. Dans ce cadre, notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse s'est engagée sur la réalisation des actions suivantes : travaux de réhabilitation de la station d'épuration et du réseau de collecte de Saint-Pierre de Chartreuse, création de réseaux séparatifs d'assainissement, renouvellement des réseaux d'eau potable des hameaux.

### Piscine municipale

Le Conseil municipal a validé les dates et horaires d'ouverture de la piscine municipale ainsi que les tarifs d'entrée pratiqués, pour la saison 2022. Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année 2021. La piscine sera ouverte au public de 10h30 à 18h30, du 2 juillet au 28 août 2022.



## Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 23 mai 2022

### Projet de Maison de santé

Pour le projet de Maison de santé pluriprofessionnelle dans le bâtiment de l'Ancienne Mairie, la Commune a lancé un appel d'offres pour la réalisation des travaux. L'estimation financière globale du maître d'œuvre était de 808 315 € HT. Or, le montant total des offres des candidats positionnés à la première place s'est élevé à 1 156 597 € HT soit 43 % au-dessus du coût d'objectif. La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 17 mai 2022. Au regard des éléments présentés par la maîtrise d'œuvre, la Commission d'appel d'offres (CAO) a proposé au Conseil municipal de classer sans suite la procédure en cours et de demander à l'équipe de maîtrise d'œuvre de reprendre ses études en proposant des pistes d'économie, notamment en recherchant de nouvelles solutions techniques pour réaliser les travaux, et cela afin de respecter le coût d'objectif fixé. Le Conseil municipal a validé la proposition de la CAO et a décidé de demander à l'équipe de maîtrise d'œuvre de reprendre ses études, pour relancer dans quelques mois la procédure de consultation de marchés de travaux à l'issue de ces études.

### Antennes 4G

Dans le cadre de l'installation d'une antenne relais téléphonique 4G par la société Bouygues Télécom aux Egaux, le Conseil municipal a autorisé ENEDIS à bénéficier d'une servitude de passage sur les parcelles communales, pour l'implantation d'un réseau d'alimentation électrique souterrain desservant l'antenne relais téléphonique.

### Travaux et voiries

Suite à un appel d'offres, la Commune a passé un marché à bons de commande de travaux d'entretien et réfection des voiries communales et réseaux divers, pour une durée de 4 ans, avec l'entreprise COLAS.

Suite à un appel d'offres, la Commune a passé un marché à bons de commande de prestations de service dans les domaines des voiries/espaces publics, réseaux d'eau / assainissement collectif, paysage et géotechnique, pour une durée de 4 ans, avec l'entreprise ALPETUDES Ingénieurs Conseil.

### Date du prochain Conseil municipal

Lundi 4 juillet à 20h30

## Réglementation du bivouac sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse cet été 2022

250 000 personnes au minimum sur 4450 ha : c'est le nombre de personnes qui fréquentent l'espace de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (RN) en une année, selon l'étude de fréquentation réalisée en 1999 (ATOU). Cela fait beaucoup de monde qui souhaite profiter ou utiliser cet espace fragile.

Suite à l'hyperfréquentation constatée dans tous les espaces montagnards en 2020 lors de la pandémie, la pratique du bivouac a fortement augmenté en Chartreuse engendrant des conflits d'usages mais également de nombreux impacts sur les milieux naturels (déchets, démultiplication de foyers de feux alors qu'il est interdit en RN, dérangement de la faune, etc).

Pour tenter de diminuer ce type d'impacts, plusieurs communes alpines ont mis progressivement en place des restrictions fortes comme l'interdiction totale de bivouaquer. Les Communes de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, dont Saint-Pierre de Chartreuse, ont pris la décision en 2021 de restreindre la pratique du bivouac à celle pratiquée uniquement sans tente, autrement dit le bivouac « à la belle étoile ».

Cette mesure-test a été appliquée sur le mois d'août 2021, accompagnée de beaucoup de sensibilisation sur le terrain et de beaucoup de communication.

Suite à cette première expérience, les mêmes communes ont décidé de reprendre une mesure d'autorisation du bivouac uniquement sans tente (pas de tarp, ni bâche ou autre abri) sur la période allant du 1er juillet et 31 août 2022, pour répondre aux mêmes besoins d'encadrement des activités touristiques et pour limiter les impacts sur le milieu.

Vous pourrez donc poser votre tapis de sol, duvet et sursac avec votre réchaud gaz si besoin, de la tombée du jour au lever de celui-ci, en profitant des étoiles et de la nature dans laquelle vous serez totalement immergé.

Bon bivouac responsable et bonne nuit étoilée.

Stéphane GUSMEROLI  
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse



## VIE COMMUNALE

### Nettoyage d'un bout de l'Herbetan proche de Garcinière

Le 7 mai dernier, à l'initiative de chartroussins du groupe Déchets, nous nous sommes retrouvés à 5 pour débarrasser la nature, et surtout l'Herbetan, de déchets qui avaient été déversés dans le ruisseau. Nous ne pensions pas en sortir autant (grillage, tôles, moteur de voiture, bidons, plastiques ...) Après 3 heures de travail acharné, la pêche a été laissée proche du chemin pour un enlèvement ultérieur par les services techniques de la commune. Merci à Alexis, Thomas, Nicolas et Pierre-Yves pour cette initiative.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredchartreuse.fr



### Fêtes de la Chartreuse - Zéro déchet

Dans le cadre des Fêtes de la Chartreuse, la commune a accueilli une équipe de l'association Mountain Rider pour animer un ramassage de déchets sur les pistes de ski et sous le télésiège de la Combe de l'Ours. Une vingtaine de petits et grands participants, soucieux de la propreté et de la préservation de nos belles montagnes, sont donc partis à l'assaut des déchets sauvages, armés de gants et de sacs ! Après deux heures de recherche, c'est dans une ambiance conviviale qu'a été effectuée la caractérisation et le tri des 61 kg de déchets trouvés (skis, bâtons, bâches, nombreux emballages plastiques ...) Bravo à tous les participants !

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredchartreuse.fr



### Aidez-nous à identifier des lieux de dépôts de déchets sauvages !

En octobre prochain, le collectif Chartreuse Propre organisera, une fois de plus, des ramassages de déchets sauvages en Chartreuse. Afin de préparer d'autres opérations de ramassage sur notre commune, nous vous sollicitons pour nous indiquer si vous avez connaissance de lieux hébergeant des dépôts sauvages. Pour remonter cette information, vous pouvez le signaler à l'accueil de la Mairie, m'envoyer un mail ou signaler le lieu sur le site

 <https://sentinellesdelanature.fr>



(ou par l'application mobile associée). Merci de votre coopération pour rendre notre nature plus belle et moins polluée.



Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredchartreuse.fr



Partagez une soirée avec les artistes du collectif TeamFleur du 10 au 18 juin !



Merci aux personnes qui ont répondu à la demande d'hébergement du collectif Teamfleur sur la période de leur venue à Saint-Pierre de Chartreuse ! Ça fait chaud au cœur. Si vous souhaitez les rencontrer en les invitant à dîner afin de passer un bon moment à échanger avec eux, merci de vous manifester auprès de nous. N'hésitez pas à passer entre le 10 et le 18 juin sur le Plan de ville pour échanger avec toute l'équipe Teamfleur !

Jeanne GERONDEAU - Conseillère municipale

06 86 46 43.57 - jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

## Chantiers participatifs pour réaliser des mobiliers en bois

# URGENT !

L'article dans la Lettre municipale de mars dernier n'ayant pas eu beaucoup d'écho, nous renouvelons cet appel aux bonnes volontés de notre village, pour participer à trois chantiers participatifs.

Ces moments de partage, en créant de beaux objets utiles pour tous, sont des épisodes inoubliables qui marquent la vie de notre cher village. N'hésitez pas à participer !

### Fabrication de tables et bancs à partir de l'épicéa abattu au Bike Park

- Constituer un groupe de travail de menuiserie (les connaisseurs du travail sur bois sont les bienvenus et même indispensables)
- Aller sur place pour voir le matériel (plateaux et troncs débités)
- Evaluer le travail, les outils nécessaires (mise à disposition d'outils possible par la mairie)
- Fixer les dates pour notre intervention courant juin (oui, cela devient urgent !)
- Créer les tables, bancs et tabourets pour que cela soit prêt pour début juillet (fête au Bike Park par les jeunes le 2 juillet)

Il serait vraiment dommage de ne rien faire de ce tronc débité et préparé par un bûcheron (payé par la mairie).

### Finition de bancs en bois brut pour le Plan de Ville

- Vers le 15 juin, 20 exemplaires de bois brut coupés en sections de 45x45x200cm seront livrés pour fabriquer des bancs qui seront installés sur les nouveaux espaces piétons du Plan de Ville.
- Il s'agit de poncer la face du dessus et d'arrondir les angles pour permettre une assise confortable.
- L'équipe technique se chargera de fixer des traverses métalliques en dessous pour l'isoler du sol

### Montage de kits tables/bancs

- Déjà commandés
- Livrés mi-juin

Jeanne GERONDEAU - Conseillère municipale

06 86 46 43.57 - jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr

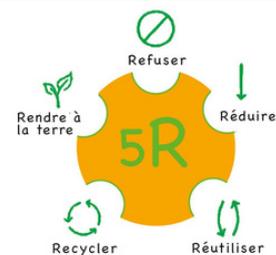




# GESTION DES DÉCHETS

## Des astuces pour moins de déchets

Chaque mois, le groupe de travail sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets.  
Une démarche qui repose sur les « 5 R »



## Mieux RECYCLER en évitant les erreurs de tri

Si la priorité reste indiscutablement la réduction puis le réemploi et la réparation, il faut néanmoins organiser la gestion des déchets qui restent inévitables. Le tri de ces déchets à la source, le plus en amont possible et notamment chez soi, est dans ce cas un geste essentiel. Il correspond en France à 29% des déchets émis par les ménages. Le reste des déchets va essentiellement à la déchèterie (31%) et dans les bacs d'ordures ménagère ou OM (40%).

Néanmoins, nous constatons tous les jours des erreurs de tri soit de déchets jetés dans les bacs OM verts soit dans le mauvais container de tri (papier, verre, emballages). Ces erreurs de tri entraînent une augmentation de la facture liés à la gestion des

## 29,6% des déchets jetés dans nos bacs d'ordures ménagères (verts) pourraient être recyclés !

déchets (les déchets des bacs OM sont les plus coûteux à traiter) ou une diminution de la qualité du tri à la sortie du centre de tri de Chambéry (matière placée dans un mauvais container de tri). C'est pourquoi il est important de faire attention à l'endroit où l'on jette son déchet car des conséquences en découlent.

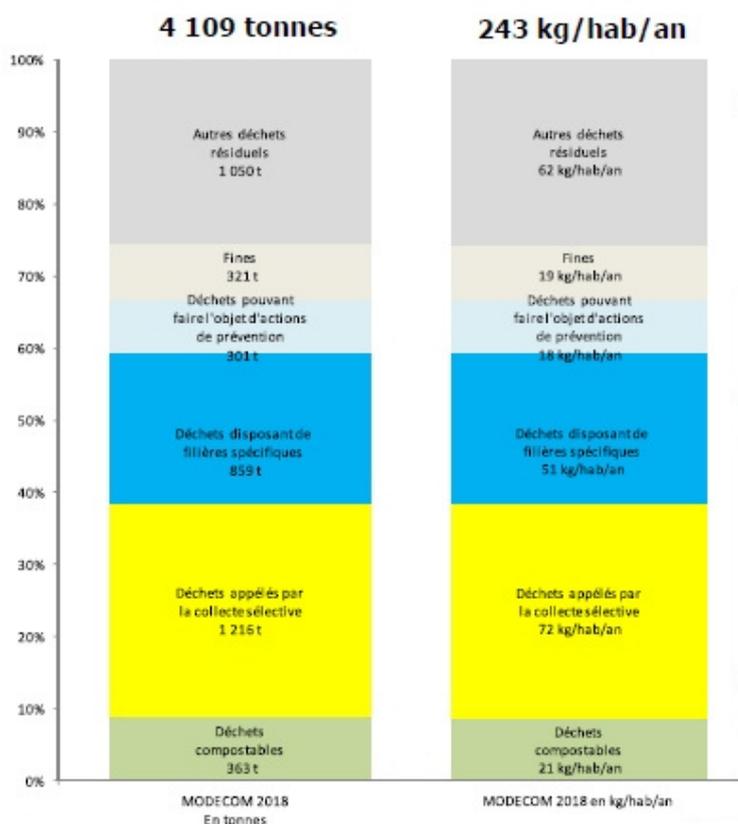
Sous forme de quizz, nous reprenons les principales erreurs de tri constatées sur la commune afin de vous informer sur le bon choix à faire quand vous avez un déchet à la main. Bon QUIZZ !

Nelly RUBION et Éric DAVIAUD  
Pour le GT Déchets

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierrededechartreuse.fr

Le saviez-vous?

De quoi est constituée notre poubelle d'ordures ménagères (bacs OM verts) ?



### ➔ Les déchets organiques :

➔ 360 tonnes de déchets compostables

### ➔ Les déchets recyclables :

➔ 1 220 tonnes de déchets recyclables dans les OMR,

➔ 400 tonnes d'emballages plastiques concernés par l'extension des consignes de tri.

### ➔ Les déchets susceptibles d'être collectés en déchèteries :

➔ 170 tonnes de textiles,

➔ 440 tonnes d'« encombrants »

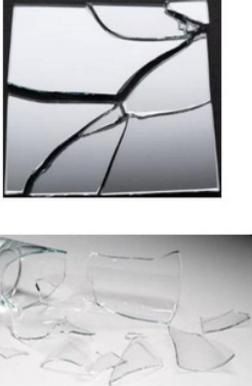
➔ 40 tonnes de déchets dangereux

### ➔ Les actions de prévention :

➔ 220 tonnes de tonnes de couches,

➔ 80 tonnes de déchets alimentaires non consommés



Déchet	Question	Réponse
 <p>Vaisselle cassée</p>	<p>A. Dans les ordures ménagères</p> <p>B. A la déchèterie</p> <p>C. Dans la colonne de tri Verre (Vert)</p>	<p>B. Les plats cassés doivent être apportés en déchèterie et déposés dans la benne gravats. Les gravats sont criblés et séparés en trois fractions distinctes (fine, drainante, grosse). Ces différentes fractions sont réemployées sur un centre de stockage pour la construction de digue, le drainage de biogaz...</p>
 <p>Miroir, vitre ou verre cassé</p>	<p>A. Dans les ordures ménagères</p> <p>B. A la déchèterie</p> <p>C. Dans la colonne de tri Verre (Vert)</p>	<p>A ou B. Un miroir, vitre ou verre (à boire) cassé est à jeter de préférence dans la benne des encombrants à la déchèterie et au pire dans le bac OM. Le verre culinaire et la vaisselle « en verre » ont bien souvent une composition chimique différente du verre d'emballage. La « vaisselle transparente » (assiettes, plats...) est la plupart du temps réalisée à partir d'une céramique qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre d'une bouteille. Lors du recyclage du verre d'emballage, si des morceaux de vaisselle sont mélangés à du verre d'emballage, on retrouve ces morceaux dans les objets finis, ce qui entraîne des défauts.</p>
 <p>Aérosols</p>	<p>A. Dans les ordures ménagères</p> <p>B. Dans la colonne de tri Emballages (jaune)</p> <p>C. A la déchèterie</p>	<p>B. ou C. Une fois vidés les aérosols doivent être jetés dans la colonne de tri jaune. Le recyclage des aérosols permet de réutiliser l'aluminium qui compose ces emballages. <b>Attention</b> les aérosols toxiques (sigle de dangerosité noté sur l'emballage  ou  ) doivent être apportés en déchèterie pour un traitement spécifique.</p>
 <p>Boite à pizza souillée</p>	<p>A. Dans les ordures ménagères</p> <p>B. Dans la cabane à carton de la Diat</p> <p>C. Dans la colonne de tri Emballages (jaune)</p>	<p>A. Les cartons peuvent être recyclés s'ils ne sont pas souillés. Hors 9 fois sur 10, le carton de pizza fini avec des tâches de gras et de sauce tomate. Il faut alors les jeter dans les ordures ménagères et non pas dans la cabane à cartons.</p>
 <p>Emballage plastique sans bouchon</p>	<p>A. Dans les ordures ménagères</p> <p>B. A la déchèterie</p> <p>C. Dans la colonne de tri Emballages (jaune)</p>	<p>A. Les emballages en plastiques n'ayant pas de bouchon doivent être mis dans les ordures ménagères. Le centre de tri de Chambéry ne sait pas encore trier ces plastiques de formules chimiques complexes et multiples (emballages de charcuterie, pot de yaourt, poche plastique...). C'est frustrant mais évitons le sur-tri pour améliorer la qualité du tri final. En 2023, ça devrait changer !</p>



# GESTION DES DÉCHETS

Déchet	Question	Réponse
 Piles et accumulateurs	A. Dans les ordures ménagères B. A la Mairie ou à l'école ou en grande surface C. Dans la colonne de tri Emballages (jaune)	B. Les piles doivent être déposées en déchèterie ou en point d'apport spécifique car elles contiennent des substances très toxiques. Après collecte, elles sont dépolluées et leurs métaux sont récupérés pour fabriquer de nouveaux objets de la vie courante. Ne surtout pas jeter dans les ordures ménagères.
 Carton d'emballage ondulé	A. Dans les ordures ménagères B. Dans la cabane à carton de la Diat C. Dans la colonne de tri Emballages (jaune) D. A la déchèterie	B. ou D. Les cartons bruns ou ondulés servant à l'envoi de colis doivent être apportés en déchèterie ou depuis peu à la cabane à carton de la Diat. Ils ne sont pas recyclés de la même manière que les cartonnets et les petites boîtes en carton. Il ne faut donc pas les jeter dans la colonne jaune.
 Petit électroménager	A. Dans les ordures ménagères B. A la déchèterie C. Par terre proche d'un bac OM	B. Le petit électroménager contient des composants électriques et électroniques. Il ne faut surtout pas les jeter dans les ordures ménagères. Si elle est encore fonctionnelle, elle peut être réutilisée (don aux associations, à des connaissances...). Si elle ne fonctionne plus, elle doit être déposée à la déchèterie avec les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Les différents composants sont séparés et les matériaux sont recyclés.
 Textiles, chaussures ...	A. Dans les ordures ménagères B. A la déchèterie C. Dans un des deux bacs Textiles (Flin, Mairie)	C. Les textiles (vêtements, linge de maison, chaussures ...) doivent être déposés dans un conteneur spécifique pour textiles. Les vêtements doivent être secs et placés dans des sacs étanches de petites tailles et bien fermés afin de ne pas être salis. Ces vêtements seront ensuite réutilisés s'ils sont en bon état ou recyclés en isolant.

Si vous avez des questions sur le recyclage, n'hésitez pas à nous interroger ou à interpellier la Communauté de commune.

 [prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr)

 04 76 66 65 24

Il vaut mieux demander que se tromper !

Nelly RUBION et Éric DAVIAUD  
Pour le GT Déchets

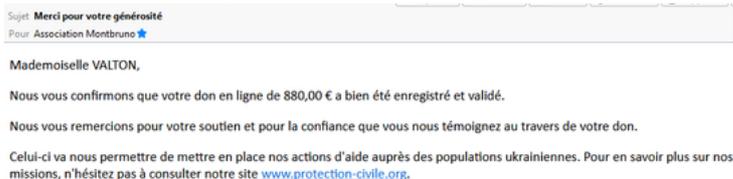
06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



880€ ont été récoltés et envoyés pour l'Ukraine à travers la Protection Civile. Les bénéficiaires de l'Opération Ukraine (vente de portions de « Rougail ») ont été versés à la Protection Civile. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette opération de solidarité ! Merci à la mairie, pour l'aide à la diffusion de l'information, la place au marché... aux bénévoles qui ont permis la fabrication et la distribution et bien sûr à tous ceux qui ont commandé.

Geneviève VALTON  
Présidente de l'Association Montbruno.

Voici le mail reçu pour la confirmation du versement :



## Appel à dons

La commission décoration des Endimanchés serait ravie de récupérer divers objets afin de préparer un atelier :

Chapeaux, foulards, cravates, nœuds papillon, serre-tête, plumes, fleurs artificielles

Un carton est à disposition sur la terrasse de la mairie pour déposer vos dons avant le 15 juin. Merci de fouiller vos greniers !

L'équipe décoration des endimanchés

Les Endimanchés vous rappellent que des stages sont organisés pour les jeunes en amont du festival. Les stages ne sont pas complets, vous pouvez vous inscrire encore. Plus d'informations et inscriptions sur le site des Endimanchés :

 [les-endimanches.fr](http://les-endimanches.fr)



Vous invite à participer à

un après-midi festif

Samedi 11 juin 2022

Au four à pain situé devant la crèche de St-Pierre de Chartreuse

- Vente de crêpes salées/sucrées.
- Buvette
- Grande tombola : tirage au sort à 16h (tickets en vente jusqu'au 9 juin auprès des élèves de l'école)
- Concours de dessins et jeux

*Les bénéfices de cet événement permettront de*

*financer les futurs projets pédagogiques pour nos enfants. Pour eux, merci.*



## Grand concours de dessins

**La grande lessive du sou :** Tous les dessins des enfants de l'école de St Hugues seront affichés à proximité du four à pain, nous vous invitons à venir les admirer !

- Thème retenu: la forêt
- Conditions à remplir: être élève de l'école, faire un dessin sur feuille A4 ( au dos, y inscrire nom, prénom et classe. A déposer avant le 9 juin dans la boîte aux lettres du sou située devant l'entrée des élèves de l'école.
- 1 lot surprise et une crêpe par gagnant ( 1 gagnant par niveau de classe, de la PS au CM2)
- Remise des lots à 17h par le jury



### Les rendez-vous du P'tit Son du 24 juin au 29 juillet 2022

Cette année les rendez-vous du P'tit Son reviennent pour une deuxième édition. Les concerts se dérouleront tous les vendredis soirs à partir de 19h30 dès le 24 juin dans le jardin du père Truffot (à côté du four à pain) à Saint-Pierre de Chartreuse. Une ambiance festive et chaleureuse dans un cadre magnifique, avec des musiques variées ! Vous ne serez pas déçus, il y en aura pour tous les goûts !



**24 JUIN**

**Alpagino and Co :**  
Partagent avec vous leur quête de l'electro-dub autour du monde à travers la trompette, un voyage inédit !

**Les Coureurs de Rempart :**  
Les quatre comparses chantent la société du côté des opprimés et des mutines. Assoiffés de scène, ils lèvent leurs verres et élèvent la voix pour tout les enragés !

**01 JUILLET**

**Fouad Achkir « Vol Libre ? »**  
Chanteur, percussionniste, compositeur, enraciné dans la culture berbère marocaine et ouvert aux grands vents de la liberté, vous embarque dans une épopée mêlant poésie, tendresse et auto dérision.

**La scène Graine de Son :**  
Venez découvrir les musiciens de Graine de Son ! Une scène musicale éclectique allant du solo à la chorale, du baroque aux chants du monde, au blues ou à la chanson.

**08 JUILLET**

**Calmez-vous madame !**  
Un quatuor féminin percutant, "Calmez-vous madame !" reprend des chansons de femmes, sur les femmes, pour les hommes, les femmes et tous les autres !

**15 JUILLET**

**La Clate :**  
Cinq humanoïdes en tournée intersidérale se crashent à bord d'une vieille fusée de location, et profitent de cet escale forcée pour un concert de rock cosmique.

**Déjà Pas Vu :**  
Une ambiance dynamique tournée vers le rock !

**22 JUILLET**

**ACCORDANÇA "Spectacle, voyage"**  
Spectacle ACCORDANÇA « accordansé » d'ici et d'ailleurs, où musique et danse seront fils conducteurs d'un voyage joyeux et poétique...

**ABRAÇEBRAÇ, Bal folk :**  
Une ambiance festive propice aux danses sans frontières.

**29 JUILLET**

**LGMX (Fanfare électro) :**  
LGMX rassemble une dizaine de musiciens qui composent un orchestre acoustique et électromoteur susceptible d'arracher les corps à la gravité et de propulser l'humain devenu pure énergie aux confins de la bringue.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Création graphique Lucie BOUVET



UN FESTIVAL DES ARTS DU CIRQUE  
**DU 08 JUIN AU 11 JUIN**

Saint-Laurent-du-Pont  
COMPLEXE SPORTIF CHARLES BOURSIER

UN FESTIVAL DES ARTS DU CIRQUE, ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE, FESTIF ET CONVIVAL, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES GRANDS ET DES PETITS !

Le festival est porté par une équipe de bénévoles et habitants du territoire animés par le désir de créer du lien social à travers un temps festif de rencontres et d'échanges.

Tous partagent l'envie de :

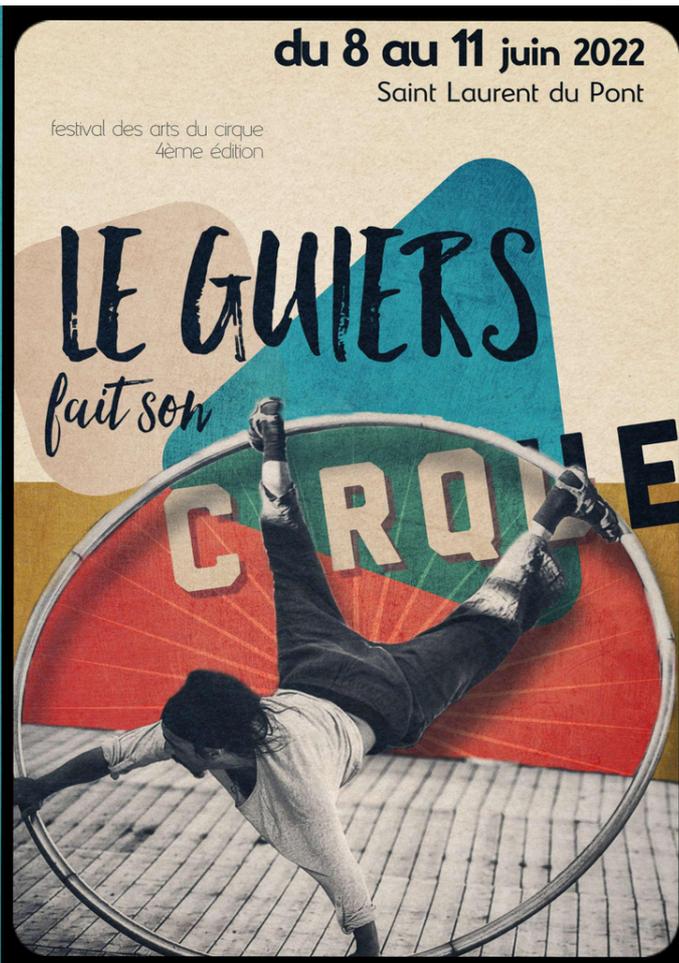
- ▶ offrir des spectacles de qualité, pouvant plaire à tous les publics,
- ▶ proposer des tarifs permettant au plus grand nombre d'accéder aux représentations,
- ▶ créer un festival éco-citoyen qui inscrit son action dans le souci de préserver l'environnement et de valoriser les ressources locales,
- ▶ développer le partenariat avec les associations culturelles et les partenaires locaux.

BILLETTERIE SUR PLACE : SPECTACLES À 8 EUROS, ATELIERS ET CONCERTS AU CHAPEAU.

SNACK ET BUVETTE SUR PLACE LE VENDREDI ET LE SAMEDI

En cas de pluie : repli prévu à la salle du Revol à St Laurent du Pont

Pensez covoiturage et véloroute "Via Chartreuse"



Le 08, le 09 et la matinée du 10 juin sont réservés à des représentations pour les scolaires

**10 JUIN**

**VENDREDI**

**18h00 Déconcert - Cie Solfasirc - spectacle dôme**

Le Déconcert, c'est du cirque, c'est de la musique, c'est même un concert de cirque !!!

**19h30 Goupil ou Face - Cie L'Effet Railleur - spectacle extérieur**

Reprise déjantée d'un extrait du célèbre conte médiéval « Le Roman de Renart ».

Un show clownesque et complètement loufoque, avec 2 acrobates, jongleurs, chanteurs et comédiens.

**21h00 Déconcert - Cie Solfasirc - spectacle dôme**

Le Déconcert, c'est du cirque, c'est de la musique, c'est même un concert de cirque !!!

**LES ATELIERS** samedi 11 juin de 15h à 18h

**CIRQUE**

Colorée, dynamique et festive, une découverte encadrée par nos artistes.

**BIB'OUT**

De l'ombre, des coussins, des livres, ici on se pose. En partenariat avec la bibliothèque d'Entre-Deux-Guiers

**JEUX**

En partenariat avec le Centre Social

**CRÉATION ARTISTIQUE**

Des ateliers hauts en couleurs proposés par Nathalie Beaufays-Aretz, artiste plasticienne.



Présence de PAJ Radio

**11 JUIN**

**SAMEDI**

**14h30 Spectacle de magie - Yvon le Malicien - spectacle dôme**

Un magicien, artisan du mystère, créateur de réalités.

**16h00 MaDame - Cie 3 secondes - spectacle extérieur**

MaDame, c'est un spectacle aérien, mais surtout drôle et touchant, où le clown nous livre une part de son intimité.

**17h30 Cabaret cirque & musique - Artistes du festival - concert dôme**

1 violoncelle, 1 piano, 3 artistes de cirque

3 tableaux pour un jeu d'improvisation autour d'un concert de musique classique... à écouter avec les yeux ouverts !

Au programme, des échanges entre Bach et Chostakovitch ; Satie et Arvo Part ; Piazzolla, Fauré et Saint-Saëns ...

**19h00 Adoro - Cie Alta Gama - spectacle extérieur**

Le voyage de 3 corps sur scène (la femme, l'homme et le vélo) et leur dépouillement pour arriver à l'essentiel : le corps lui-même.

**20h30 TRAM des Balkans - Cie Les Entêtés - concert extérieur**

Après 15 ans d'aventures communes, les 5 musiciens-chanteurs de TRAM des Balkans ont développé la fougue et la folie partageuse d'un style imprégné de musique klezmer et d'airs traditionnels d'Europe de l'Est.

**La Fanfare Kimkama - 15h45 / 17h00 / 18h30**

Ça déambule !!! Kimkama vous fera danser... et voyager ! Des cimes musicales de l'Est jusqu'aux Tropiques. Attachez vos bretelles !

Accompagnée par Carlos qui tourne sans arrêt avec sa roue Cyr !



# LE PIED DE LA CUCHE

EDITION 3

PLACE DE L'EGLISE | 18 JUIN 2022 | 18H30  
ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE



PAF 12€

BAREFOOT  
IANO

MISTER  
MAT

RFFR

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉATION : mainesibellas.com



LEPIEDDELACUCHE@GMAIL.COM



Le festival Les Endimanchés se déroulera samedi 16 juillet, de 15h à 23h, et dimanche 17 juillet, de 10h30 à 18h. Le plaisir de la rencontre et du spectacle vivant au coin de la rue !

Pour fêter les 10 ans des Endimanchés, 14 spectacles sont programmés sur deux jours, en théâtre, danse, concert, cirque, avec des propositions pour les tout-petits dès six mois ! Un marché d'une trentaine de créateurs et créatrices, un manège artisanal (savant équilibre entre un piano et un tapis volant), une expo photo et aussi des ateliers participatifs pour découvrir autrement (gravure, construction de nichoirs, les secrets du compostage et du réemploi). Participation libre.

Sans oublier les crêpes et gaufres, une buvette avec sirops de Chartreuse, des bières artisanales...

Information, programmation

Site : [les-endimanches.fr](http://les-endimanches.fr)

Facebook : [@endimanches](https://www.facebook.com/endimanches)

Instagram : [les\\_endimanches](https://www.instagram.com/les_endimanches)



*Le Manège du contrevent, Cie Grandet Douglas*



*« Les Filles de l'air », Cie Les Baladins du rire*

*Un événement organisé avec le soutien de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse, le Conseil départemental de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc naturel régional de Chartreuse, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, l'aide des sociétés Les Clés de Chartreuse et Nikel.*



# VIE INTERCOMMUNALE

## Projet de Territoire "Cœur de Chartreuse"

L'élaboration du Projet de Territoire Cœur de Chartreuse se poursuit. En juin, c'est le temps de la contribution des habitants !

Trois temps participatifs et thématiques sont prévus et ouverts à tous les habitants :



Coeur de Chartreuse  
**PROJET DE TERRITOIRE**  
*Un projet à construire avec vous, pour vous!*

**À VOUS LA PAROLE**

**TERRITOIRE DE TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET MOBILITÉS**

**ATELIER HABITANTS**  
**Jeudi 2 juin**  
**de 18h à 21h**

**3 manières de participer :**

- contributions libre accès
- ateliers thématiques
- de chez vous sur : [www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022](http://www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022)

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

[www.coeurdechartreuse.fr](http://www.coeurdechartreuse.fr)

Coeur de Chartreuse  
**PROJET DE TERRITOIRE**  
*Un projet à construire avec vous, pour vous!*

**À VOUS LA PAROLE**

**TERRE D'ACCUEIL BIEN-ÊTRE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE**

**ATELIER HABITANTS**  
**Jeudi 9 juin**  
**de 18h à 21h**

**3 manières de participer :**

- contributions libre accès
- ateliers thématiques
- de chez vous sur : [www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022](http://www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022)

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-JOSEPH-DE-RIVIÈRE

[www.coeurdechartreuse.fr](http://www.coeurdechartreuse.fr)

Coeur de Chartreuse  
**PROJET DE TERRITOIRE**  
*Un projet à construire avec vous, pour vous!*

**À VOUS LA PAROLE**

**DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE**

**ATELIER HABITANTS**  
**Lundi 20 juin**  
**de 18h à 21h**

**3 manières de participer :**

- contributions libre accès
- ateliers thématiques
- de chez vous sur : [www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022](http://www.coeurdechartreuse.fr/projet-territoire-2022)

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

[www.coeurdechartreuse.fr](http://www.coeurdechartreuse.fr)

Pour participer, trois manières possibles, pour s'adapter aux possibilités de tous :

- sur place, de 18h à 21h : une contribution libre et sur l'ensemble des thématiques du projet de territoire, sur les espaces d'expression
- sur place, de 19h à 20h30 : une participation aux ateliers thématiques, chaque soirée ayant sa propre thématique
- la troisième manière ? Contribuez sans vous déplacer depuis chez vous et à tout moment, sur le site du Projet de Territoire Cœur de Chartreuse !



<https://wiki.agate-territoires.fr/coeurchartreuse/?Accueil>

Plus d'informations sur : [www.coeurdechartreuse.fr/projet-de-territoire-2022/](http://www.coeurdechartreuse.fr/projet-de-territoire-2022/)

PENSEZ A COVOITURER !

- 2 JUIN : <http://www.moveviz.fr/participation?PMW=79hfdkSfyP8Eo8810>
- 9 JUIN : <http://www.moveviz.fr/participation?PMW=50RWxxelBiYVX8811>
- 20 JUIN : <http://www.moveviz.fr/participation?PMW=65NnDihvHzOe68812>



# LES RENDEZ-VOUS NATURE EN ISÈRE

**200 ANIMATIONS ET ÉVÈNEMENTS GRATUITS DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ISÈRE**

DU 21 MAI AU 9 OCTOBRE, nos animateurs nature vous accueillent avec un programme à découvrir sur [biodiversite.isere.fr](http://biodiversite.isere.fr)

**isère** LE DÉPARTEMENT

Réseau des Espaces Naturels Sensibles  
découvrir, aimer, protéger

**MINI-CAMP 8 - 12 ANS DU 25 AU 29 JUILLET**

**CAMPING DU PRÉ ROLLAND À MENS**  
CAPITALE HISTORIQUE DU TRIÈVES

**14 places - Inscription avant le 12 juin**  
Semaine au quotient familiale + 40 euros  
La liste des affaires à emporter et le planning de la semaine seront communiqués à la fin du mois de juin.

ASSOCIATION FAMILIALE VACAF

**Une semaine de camping entre jeunes de 8 à 12 ans !!!**

... avec 2 animateurs

Trois emplacements réservés pour que le groupe installe son campement, puis les journées seront rythmées par la gestion des repas, par des jeux, par de longues heures de baignade, par des sorties roller, par des jeux de ballon (stade municipale à proximité), par des veillées...

**Camping avec piscine et toboggan.**

Vous pouvez faire une pré-inscription **avant le 12 juin**, (La réservation du camping doit être confirmée) puis envoyer le dossier **avant le 1 juillet**.



04 79 65 84 03 - 06 82 64 91 14 - jeunesse@aadec.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

PRÉVENIR / ENQUÊTER / INTERVENIR

# PROTÉGER

LE PLUS BEAU DES MÉTIERS

CONCOURS GARDIEN DE LA PAIX  
2 500 POSTES À POURVOIR  
INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR [DEVENIR.POLICIER.FR](http://DEVENIR.POLICIER.FR)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS  
**LE 22 JUILLET 2022**

REJOIGNEZ-NOUS  
0800 22 0800 Service & appel gratuits

devenir policier



# EXPO AVIPAR

**Les paysages de Chartreuse**

**03.05.2022 – 20.05.2022**

Salle d'exposition - RDC Mairie de Saint Laurent du Pont, 38380

Cette exposition vous invite à découvrir et comprendre le paysage qui nous entoure, au travers de maquettes et de photos de leur contexte paysager.

Renseignements : Accueil de la Mairie de Saint Laurent du Pont  
Tél. 04 76 06 20 00 ou e-mail [accueil@saintlaurentdupont.fr](mailto:accueil@saintlaurentdupont.fr)






**EMPLOIS VERTS CHARTREUSE**  
**ÉCOPÂTURAGE**

*Renouée-ez avec la nature !*

## ÉCO PÂTURAGE EN CHARTREUSE

**POUR QUI, ET POUR QUOI ?**

Les **Emplois Verts Chartreuse** sont sollicités régulièrement par les **collectivités** afin de les aider dans leur mission de gestion des **espaces naturels**. La lutte contre les plantes invasives (renouée du japon, ambroisie, solidage...), la fermeture des chemins de randonnée et des milieux naturels sont des enjeux forts à l'échelle du territoire.

A cette fin, une **dizaine de chèvres** est venue compléter nos équipes en remplaçant parfois les débroussailluses par des dents et les déchets verts\* par du crottin !

D'un appétit vorace et d'un régime alimentaire très large, nos chèvres broutent **plantes invasives, ronciers, aubépines ...**

\*Renouée du Japon non acceptée en déchetterie

## POURQUOI DES CHÈVRES ?

**LA CHÈVRE DU ROVE**

Nous avons sélectionné l'espèce **chèvre du Rove** du fait de son **agilité** et de son aptitude à **marcher et pâturer** en zone de montagne.



**DES CORNES REMARQUABLES**

La chèvre du Rove se caractérise par ses **cornes torsadées** qui lui permettent de se créer un passage dans la végétation dense.

**UNE CHÈVRE GOURMANDE**

Elles se nourrissent de **tout ce qui est à leur portée**. Une chèvre mange un peu plus d'une **tonne de matière sèche/an** (donc beaucoup plus si on pesait la végétation avec l'eau qu'elle contient).

**"TOUT TERRAIN"**

D'un pied sûr, les **talus, berges de cours d'eau, blocs et cailloux** ne lui posent aucun problème.

## DEROULÉ DE LA PRESTATION

**1** Nous sommes les chèvres du Rove formant l'équipe d'éco pâturage de Chartreuse ! Avant de pouvoir pâturer, nos collègues des Emplois Verts effectuent un repérage du site.

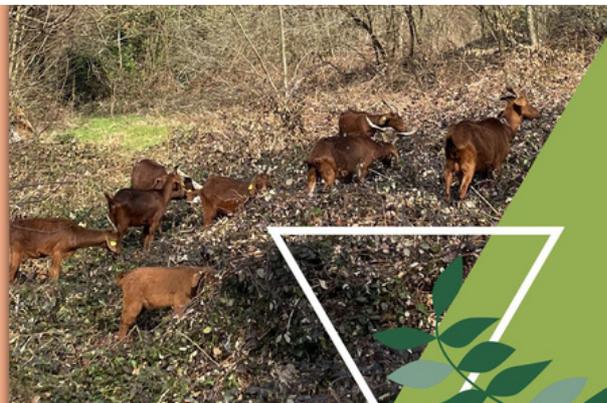


**2** Après estimation de la quantité alimentaire et du temps de pâturage, l'équipe prépare notre parc électrique. Débroussaillage, coupe si nécessaire et installation du filet.

**3** Nous sommes alors déplacées sur notre zone de pâture temporaire. Renouées printemps/été, roncier, foin, arbustes et granules (friandise) en saison hivernale constituent la grande majorité de notre régime alimentaire.



**4** Une fois la pâture bien consommée, nous sommes déplacées vers des horizons plus verdoyants dans un nouveau parc temporaire construit à cet effet.



## PARTENAIRES

En 2022, nous intervenons pour :

- > Le **SIAGA** pour les berges et certaines zones humides du bassin versant.
- > **Saint Laurent du Pont** (Bassin du Guinard)
- > **Saint Joseph de Rivière** (talus et Parking des étangs)
- > **Saint Pierre de Chartreuse** (Bike Parc)

**À NOTER**

Une partie de la renouée arrachée par les Emplois Verts lors de leurs différentes missions sur le territoire sert également de **fourrage** aux boucs et chèvres mis au repos dans notre parc fixe.

Mis à disposition par la **commune de Saint Laurent du Pont** à côté de la future ressourcerie, ce parc nous permet aussi de faire **hiverner et reproduire** certaines chèvres et de leur apporter les **soins nécessaires**.

**POUR TOUTES INFORMATIONS, RETOUR D'EXPÉRIENCE ET VISITE DE NOTRE TROUPEAU :**



**EMPLOIS VERTS CHARTREUSE**  
**ÉCOPÂTURAGE**

**EMPLOIS VERTS CHARTREUSE**  
140, chemin de la Touvière  
38380 SAINT LAURENT DU PONT

☎ 04 76 32 72 80  
✉ [contact@groupe-adequation.com](mailto:contact@groupe-adequation.com)  
🌐 [www.groupe-adequation.com](http://www.groupe-adequation.com)



**GROUPE ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE**  
Aide à l'agriculture



## **IMPACTS DES BARRAGES DE GALETS**

**Construire des barrages de galets en travers du cours d'eau nuit fortement à l'écosystème des cours d'eau.**

**Ils empêchent le déplacement des espèces vers des eaux plus fraîches.**

**Le manque de neige depuis plusieurs années, sur les sommets de nos montagnes, avance la période d'étiage (manque d'eau).**

**La hausse de la température de l'eau est fatale aux truites, ombres et insectes aquatiques.**



**Merci de nous aider à  
préserver la vie de  
nos cours d'eau !**

**AAPPMA Les Pêcheurs du Haut Guiers**



# EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« Toutes les stations de montagne se sont engagées dans une promotion touristique été-hiver, tout en fortifiant l'activité ski qui est le support dans les années qui viennent de ce développement.

Lors du Conseil Municipal du 23 mai 2022, nous avons posé deux questions précises mais nous n'avons obtenu que des réponses évasives comme en témoigne les extraits ci-après de compte rendu de ce conseil :

« Questions orales (Yves GUERPILLON)

1. Le CA du domaine skiable cet hiver a été de 720 000 €, soit le plus faible des quinze dernières années avec le meilleur enneigement. En 2008 et 2010, il avait été de 2 millions d'euros. Avec une exploitation identique et le même nombre de journées skieurs, il aurait dépassé 2,5 millions d'euros ; chiffre en phase avec la croissance de 20% des stations de l'Isère par rapport à l'hiver 2019. Que pensez-vous de cette situation et quelles actions proposez-vous de mettre en œuvre pour aider au redressement de l'économie du village ?

Cécile LASIO :

Le déficit annoncé sur la saison comprend la grande visite du TS de la Combe de l'Ours (300 000 € qui doit être réalisée par SSDS)

Plusieurs difficultés peuvent être soulignées :

- Station reprise tardivement (au 1er novembre)
  - Des difficultés de recrutement
  - Une communication négative avec un impact sur la fréquentation
  - Une hausse importante du coût de l'énergie
- SSDS ne sera pas candidat pour exploiter la prochaine saison.

Nous sommes en attente de la consultation pour une délégation de service public sur l'ensemble du domaine skiable, pour une durée de 2 ans.

2. Pour le prochain appel d'offre de DSP du domaine skiable, la Commune serait-elle prête à entrer dans le capital d'une SEM qui présenterait une offre ? Bien sûr il ne s'agit pas de posséder seul au moins 51% du capital. Il faudrait intéresser d'autres collectivités, notamment celles de nos clients. Comme je l'ai écrit, je suis prêt à vous aider dans la recherche de partenaires. Comme dans d'autres SEM exploitantes de domaines skiables, les partenaires privés pourraient être les acteurs économiques du territoire.

Cécile LASIO :

La Commune a toujours insisté sur l'enjeu que représentait la station et l'offre neige dans l'activité touristique du territoire. Elle pourra être consultée par les potentiels futurs candidats à l'exploitation de la station pour étudier des partenariats, dont la nature resterait entièrement à définir et à débattre au sein du Conseil municipal.

2 réflexions sont en cours par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

- Une à court terme pour la gestion de la station sur 2 saisons, sans investissements (hors grandes visites)
- Une à moyen-long terme, avec un repositionnement de la station au sein de l'offre touristique du massif, dans une approche diversifiée et 4 saisons. »

Soit toujours la même posture : le domaine skiable est l'affaire de la Communauté de Communes.

Mais il n'y a pas beaucoup d'actions de ce côté, ainsi :

- Un financement a été obtenu de l'Etat dans le cadre d'un Plan Avenir Montagne 2021 pour le recrutement d'un ingénieur chargé de la transition ; mais à ce jour il n'est toujours pas en place.
- Une visite des élus communautaires et municipaux a été organisée à METABIEF le 23/10/2021 pour échanger sur la transition engagée par cette station. La réunion des élus de Chartreuse pour examiner les adaptations possibles à notre territoire n'a eu lieu que le 13/04/2022 et nous n'en n'avons toujours pas le compte rendu !

Et pour les actions 4 saisons, il n'y a d'entrain que pour les bureaux de la maison du Parc de Chartreuse.

On se préoccupe seulement maintenant de savoir où implanter pour l'été la patinoire synthétique achetée cet hiver. Aucune solution n'a été trouvée. Il est prévu de réfléchir pour l'année 2023 !

Aucune action n'est engagée pour faire fonctionner le télésiège de la Combe de l'ours l'été : VTT de descente et accès estival des promeneurs au sommet de la Scia. Pourtant le contrat d'exploitation signé avec la société du département de la Savoie SSIT va jusqu'au 30/11/2022.

Yves GUERPILLON,  
Conseiller municipal  
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



## MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY  
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr  
@ : medichartreuse@gmail.com  
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

## PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET  
04 76 88 65 21

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

## SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

## KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

## PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

## PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

## NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

## SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06  
Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

**SAMU** - 15 ou 112

**POMPIERS** - 18

**GENDARMERIE** - 17

**URGENCES PERSONNES SOURDES** - 114

## DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mardi : 8h00 - 12h00  
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00  
Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

## DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30  
Samedi : 9h00 - 12h00

## MAIRIE

04 76 88 60 18  
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00  
www.saintpierredechartreuse.fr

## AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30  
OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

## BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81  
OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00  
samedi de 9h00-12h00

## ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30  
Cantine : 04 38 02 05 52  
Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

## CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

## TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

## LES CLES DE CHARTREUSE

### ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

## CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

## ADMR

04 76 06 44 14

## OFFICE DE TOURISME

### ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

## PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE  
Pour plus de renseignements  
consultez la page :

[saintpierredechartreuse/transports.fr](http://saintpierredechartreuse/transports.fr)



## OFFRES D'EMPLOIS

---

**L'AADEC RECHERCHE UN(E) ANIMATEUR(TRICE) JEUNESSE PERMANENT**

**LE RESTAURANT LES 3 SOMMETS AU COL DE PORTE RECHERCHE UN(E) SERVEUR(SE)  
DE SALLE ET TERRASSE**

**LA COMMUNE DU SAPPEY-EN CHARTREUSE RECHERCHE UN(E) ADJOINT(E) TOURISME  
CAMPING ET GÎTE**

**LA COMMUNE DU SAPPEY-EN-CHARTREUSE RECHERCHE UN(E) ADJOINT(E) DES  
SERVICES TECHNIQUES DANS LA CONSTRUCTION ET LA MAINTENANCE BÂTI**

**LE CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS RECHERCHE DONC UN(E)  
ANIMATEUR(TRICE)**

**LA COMMUNE DE SAINT JOSEPH DE RIVIÈRE RECRUTE UN AGENT DU PATRIMOINE EN  
CHARGE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :  
[www.saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi](http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi)



## RETOUR SUR...

---

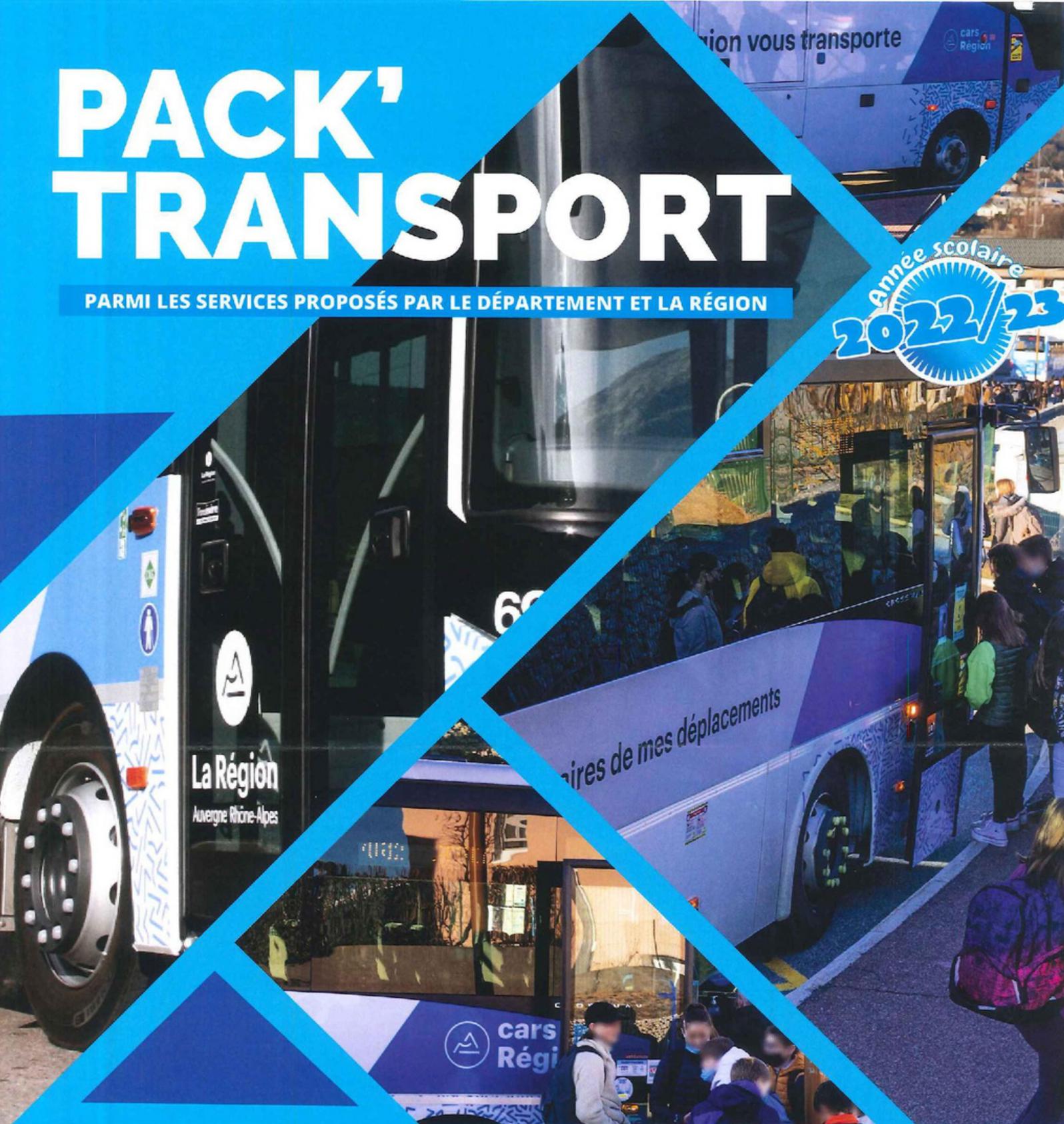
L'inauguration de l'oeuvre "Fondement(s)" de Simon Augade à Saint-Hugues  
le jeudi 2 juin



# PACK' TRANSPORT

PARMI LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

Année scolaire  
**2022/23**



**FAITES VOS DEMANDES  
SUR ISERE.FR AVANT LE 15 JUILLET**  
OU PAR COURRIER AVANT LE 5 JUILLET



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes





# CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème :  
"Paysages d'été de Saint-Pierre de Chartreuse"



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 1er août 2022 par mail : [lalettre@saintpierredechartreuse.fr](mailto:lalettre@saintpierredechartreuse.fr)



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet : [saintpierredechartreuse.fr](http://saintpierredechartreuse.fr)

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI  
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI  
Rédaction, envoi par email : Dominique JULIEN  
Crédits photos : Alexia SAVOYAT, Eric DAVIAUD, Jeanne GERONDEAU,  
Maurice GONNARD



Saint Pierre  
de Chartreuse